

GRILLE D'ÉVALUATION

OUTIL D'INSPECTION POUR LES HOMES NON MEDICALISES

DOCUMENT INTERNE AU CIVESS

HNM – LOCALITE			
DATE INSPECTION		DATE INSPECTION PRECEDENTE	
MISSION		NBRE DE LITS AUTORISES	
INSPECTRICES			
ASSOC. FAITIERE			
RESPONS. EXPL.		INF. CHEF	
MEDECIN		RESP ANIMATION	

1ERE SEQUENCE DE L'INSPECTION : OBSERVATIONS

Norme 1 : Le home non médicalisé respecte les exigences et directives relatives à sa mission

Critères et pistes d'observations (exemples non exhaustifs - idem pour l'ensemble du recueil)	
1.1 Le personnel correspond aux exigences en matière de dotation en personnel	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<ul style="list-style-type: none"> Dotation minimale Jour 6h->20h = 2 personnes Nuit 20h->6h = 1piquet Marge de tolérance +/- 1h Dotation exigée selon ept financé Soho (cf. tableau dotation HNM) 	EPT exigés Totaux : _____ Dont animation : _____ EPT réel totaux : _____ Dont animation : _____
1.2. Si le résident a besoin de plus de 90' d'aide par jour, il est inscrit au BRIO ou une décharge écrite figure dans son dossier	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<ul style="list-style-type: none"> Le résident, la famille et le médecin sont informés que les 90' sont dépassées Dérogation signée par le résident, son médecin et par son représentant légal ou sa famille 	
1.3 Il existe une convention de collaboration avec un CMS ou une OSAD	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<ul style="list-style-type: none"> Existence d'une convention écrite avec le CMS Justification si recours à une OSAD 	
1.4 Le résident dispose d'un contrat d'hébergement	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<ul style="list-style-type: none"> En conformité avec le contrat type Contrat signé dans le dossier Information sur les régimes sociaux 	

Norme 2 : Les prestations et les services favorisent l'autonomie et le maintien d'une vie sociale

Critères et pistes d'observations	
<p>2.1 Les repas sont conviviaux et les habitudes et goûts culinaires du résident sont respectés</p>	<input type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation soignée dans l'assiette • Variété des menus • Particularités alimentaires • Les horaires des repas correspondent aux habitudes sociales 	
<p>2.2 Des activités de loisirs variées, individuelles ou collectives sont organisées</p>	<input type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<p>Le HNM</p> <ul style="list-style-type: none"> • organise des activités variées • les animations individuelles répondent aux désirs et intérêts du résident <p>Le résident</p> <ul style="list-style-type: none"> • trouve du sens et du plaisir dans l'activité proposée • est incité à être participant, par ex. d'une décoration, d'un préparatif, etc. 	
<p>2.3 La clientèle est informée sur les activités offertes par des organisations extérieures et sa participation est facilitée</p>	<input type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<ul style="list-style-type: none"> • Un programme d'animation et les manifestations extérieures sont affichés • Organisation d'un transport, modification des horaires selon les manifestations • Le résident est informé de ce qui se passe dans la région : fêtes, expositions, concerts, groupes d'aînés. 	
<p>2.4 Le maintien de relations avec l'extérieur est favorisé</p>	<input type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<p>Le résident</p> <ul style="list-style-type: none"> • peut communiquer téléphoniquement ou par courrier (reçoit l'aide nécessaire) • a accès à une télévision et à une radio • a des transports publics à proximité <p>Le personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • met à disposition du résident des journaux • distribue le courrier <p>Les proches</p> <ul style="list-style-type: none"> • n'ont pas d'heures de visite 	

Norme 3 : Le respect de la dignité et de l'intimité du résident est essentiel

Critères et pistes d'observations	
<p>3.1 Le personnel s'adresse au résident avec respect , il apporte des réponses cohérentes à ses demandes</p>	<input checked="" type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<p>Le personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ne fait pas de considérations sur le résident devant lui (ni sur les autres résidents) évite toute conversation privée avec ses collègues en présence du résident informe le résident de ce qui se passe ou va se passer ne répond pas à sa place parle le français dans l'établissement, particulièrement devant le résident s'arrête auprès du résident qui l'interpelle donne au résident une information claire sur la suite donnée à sa demande verbale et/ou non verbale 	
<p>3.2 Le dialogue se fait sur un mode adulte</p>	<input checked="" type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<p>Le personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> vouvoie le résident utilise un vocabulaire non infantilisant et/ou familier utilise un langage non-verbal adapté (gestuelle) 	
<p>3.3 La sphère privée et identitaire du résident est respectée</p>	<input checked="" type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<p>Le personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> frappe à la porte de la chambre et demande s'il peut entrer avec d'autres personnes est attentif aux odeurs conserve les indications de soins concernant les résidents à l'abri des regards limite les perturbations sonores (radio, TV, etc.) <p>Le résident</p> <ul style="list-style-type: none"> peut recevoir ses invités d'une manière qui respecte l'intimité de la conversation dispose d'une chambre individuelle à la possibilité d'aménager sa chambre de manière personnalisée 	
<p>3.4 Les locaux sont conviviaux et bien entretenus</p>	<input checked="" type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<ul style="list-style-type: none"> Salon et salle-à-manger bien décorés et lumineux Locaux spacieux adaptés au nombre de résidents Facilité de circulation Ordres, rangés et propres 	

2^{EME} SEQUENCE DE L'INSPECTION : CONSULTATION ET ANALYSE

Norme 4 : Le dossier individuel comprend toutes données utiles à l'accompagnement du résident

Critères et pistes d'observations		
4.1	Les dossiers contiennent des éléments sur les données administratives, l'histoire de vie, des observations régulières	<input type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
Le personnel recueille et note dans le dossier <ul style="list-style-type: none"> • l'histoire de vie • les données administratives • des observations utiles et régulières 		
4.2.	Une réflexion a été faite avec le résident pour les dispositions à prendre en cas de péjoration de son état	<input type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<ul style="list-style-type: none"> • Une trace écrite dans le dossier du résident précise sa volonté en cas de péjoration de son état • Le home organise le transfert du résident dans un établissement adapté à sa situation 		
4.3	Un colloque réseau, où sont abordées les situations, est organisé régulièrement	<input type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
Le dossier contient <ul style="list-style-type: none"> • Décisions prises lors des colloques • Un colloque est organisé tous les 2 mois pour parler des résidents (tournus sur l'année) • Il réunit les intervenants principaux 		
4.4	Le résident connaît la procédure concernant les piquets de nuit	<input type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<ul style="list-style-type: none"> • Téléphone accessible pour appeler le piquet • Affiche avec numéros pour informer comment appeler le piquet • Télé-alarme 		